L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 FEVRIER 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE

Publiée le Mardi, le Jeudi et le Samedi.

Par an, $8; par semestre, $4.

PRIX D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans ce diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $2 50 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'une note d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de s annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS. LUNDI MATIN, 11 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que des produits en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—La sixième partie des droits sur le steamer Planet. Aussi, un billet hypothécaire de la somme de trois mille deux cent cinquante piastres. Et à son magasin d'entrepôt rue Jefferson, dix balles de graines de coton.

Par ordre du collecteur de la Douane, à 10 heures du matin, à l'édifice de la Douane, au coin de ce nom—Des articles saisis en contravention. Pour les détails, voir l'annonce.

Par G. de Ferièt, à 11 heures, sur les lieux—Tout le fonds de magasin de chaussures de Fred, situé au coin des rues Moreau et Français, Troisième District.

Par Hoffman & Martin, à 10 heures, à leur salle d'encan—Grande vente sans réserve, de marchandises sèches étrangères et américaines; également, un magnifique assortiment de lingerie de choix et de saison. De plus, des marchandises avariées.

Par A. Ebber, à sa salle d'encan—Grande vente d'un stock complet de marchandises sèches, habillements lingerie, chapeaux, &c., bonneterie, cravates, &c.

Par S. Guinault, à 11 heures, rue d'Orléans, entre Rempart et Dauphine—Une vacherie.

☞ Achetez vos chaussures chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

Le Shérif d'Orléans procédera, aujourd'hui, aux ventes à l'encan ci-après:

A 10 1/2 heures A. M., à son entrepôt, No 26, rue Jefferson, Deuxième District, 100 balles de graines de coton.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, la sixième partie du steamer "Planet," et un billet hypothécaire de la somme de $3,000 00, donné en séance solidaire.

Voir aux annonces.

Vente à l'encan sans réserve.—Aujourd'hui, 11 du courant, une vente considérable de marchandises américaines et étrangères sera faite par l'entremise de MM. Hoffman & Martin, à leur salle d'encan de la rue de Chartres No 32. Nous signalons dans cet assortiment beaucoup d'articles français et de linge fait du meilleur goût pour hommes, femmes et enfants, et plusieurs lots de marchandises très légèrement avariées. Les conditions seront annoncées au moment de la criée.—Voyez l'annonce.

Une intervention.

Qui se serait attendu à voir Nathaniel P. Banks s'interposer, une branche d'olivier à la main, entre les radicaux et le Président? Quelle est cette solution mystérieuse et solennellement annoncée par notre ancien proconsul, et qui doit obtenir à la fois l'adhésion des deux chambres, la sanction du Président et l'assentiment du peuple? Le télégraphe a mis en demeure de dire que l'on se perd en conjectures sur le sens de cette déclaration.

Le représentant du Massachusetts est perdu de dettes; on annonçait dernièrement que ses amis avaient dû faire une souscription en sa faveur. Dépassé dans le parti radical par les Stevens et les Butler, il a dû rabattre beaucoup de ses visées ambitieuses, basées sur le triomphe éventuel des idées extrêmes. Il ne peut atteindre; il lui faut trouver un moyen de satisfaire ses créanciers et ses appétits. Cette situation lui a sans doute donné l'idée de jouer le rôle d'intermédiaire entre le pouvoir Exécutif et le Congrès. Nouveau Mirabeau, moins le talent bien entendu, il protégera la Maison Blanche contre les foudres du Capitole, avec l'espoir d'obtenir pour récompense quelque grasse sinécure.

C'est là la seule explication possible de l'immixtion de ce personnage dans la combinaison conciliatrice qui promet de nous dévoiler dans un jour ou deux. En apparence, c'est une noble ambition que de vouloir jouer le rôle de pacificateur et de rétablir la paix et l'harmonie dans les relations si profondément troublées des grands pouvoirs de l'Etat, mais l'amour du bien public n'est pas, nous le savons de longue date, le mobile qui dirige la conduite de N. P. Banks. Son ambition et son intérêt le font seuls agir.

Aussi n'est-ce pas sans défiance que nous accueillons tout projet qui émane de cette source suspecte. L'exclamation troyenne "Timeo Danaos et dona ferentes" nous revient en mémoire. Toute offre de réconciliation venant d'un homme qui a fait tant de mal au Sud et à la Louisiane, nous paraît cacher un piège. Dans la dernière phrase de l'orateur nous voyons d'ailleurs percer le bout de l'oreille—en ceci vraiment ...

Après avoir établi cette vérité qui paraissait avoir échappé à la majorité aveuglée, que le Congrès perd son temps à voter des lois qui ne pourront devenir efficaces qu'avec le concours de l'Exécutif, M. Banks n'ajoute-t-il pas: "si nous ne parvenons à avoir cette coopération dans l'exécution des lois, c'est notre devoir de ne plus en faire et d'examiner les intentions et la position du Président lui-même." Réserve prudente qui permettra au cauteleux politique de faire volte-face si son plan d'arrangement vient à échouer. L'esprit de conciliation que M. Banks aura témoigné ne fera que lui donner plus d'autorité pour réclamer la mise en accusation d'Andrew Johnson, si celui-ci ne se prête pas complaisamment aux ingénieuses combinaisons que, par un coup de théâtre habile, M. Banks vient d'annoncer comme devant figurer sur le programme des prochaines séances.

Nous savons, par notre propre expérience, comment le miel de M. Banks se change en fiel, lorsque ceux qu'il a tenté de plier à ses desseins refusent de se laisser manier comme une cire molle, et font échouer par leur résistance son ambition personnelle. Il a fait payer cher à la population louisianaise l'échec de ses projets qui avaient pour but de lui faire un marche-pied à la présidence en réorganisant la Louisiane.

Mais il est trop connu maintenant pour pouvoir duper soit le Président, soit les gens du Sud qui s'occupent d'intrigues politiques à Washington. Si on l'emploie, ce ne peut être qu'à titre d'agent intéressé et en se gardant contre toute trahison. Néanmoins, il a réussi à éveiller une certaine curiosité en nous présentant, sous un aspect nouveau, bien qu'encore fort confus, le kaléidoscope de la question de reconstruction. On ne peut fonder grand espoir sur une promesse pareille, mais nous n'aurons pas longtemps à attendre pour savoir si elle cache quelque chose de sérieux, bien que l'instrument employé pour annoncer une nouvelle aussi importante ne soit pas digne d'inspirer la confiance la plus absolue.

La salle d'Orléans.

On est en train de reconstruire la salle d'Orléans sur l'emplacement de l'ancienne salle détruite par l'incendie qui a consumé le théâtre d'Orléans. La nouvelle construction se rattache à un projet assez vaste, dont le but est de rétablir un édifice destiné aux amusements publics, et qui ramènerait la vie et l'animation dans le quartier de la rue d'Orléans. Nous ne pouvons qu'applaudir à un pareil projet qui rentre dans les vues que nous avons exprimées nous-mêmes, à plusieurs reprises, dans l'intérêt du district. Il y aura au premier étage une grande salle convenable pour les bals et les concerts, et plusieurs autres salles à l'usage des sociétés de bienfaisance ou autres; au rez de chaussée un grand et beau café. L'inauguration de la nouvelle salle d'Orléans aura lieu le mardi gras, 5 mars. Les propriétaires désirent que la salle soit consacrée aux réunions les plus honorables. Les sociétés qui désireraient s'assurer de la location sont invitées à s'adresser à M. Desangle, au magasin de M. Rivera, encoignure Royale et St. Pierre.

Trente-Cinquième Anniversaire du Collège Dolbear.—Un pareil anniversaire a certainement droit à une célébration, car une institution ne peut exister 35 ans sans de grands et légitimes succès. Aussi, la célébration de cette année doit-elle se faire avec éclat. On verra dans une annonce insérée plus loin que les étudiants anciens et actuels du Collège Dolbear sont invités à se réunir dans la salle de lecture de l'établissement, mardi soir, pour prendre les mesures nécessaires en pareille circonstance. Un billet donne droit d'admission à un monsieur et à deux dames, et, pour obtenir ces billets, les postulants n'auront qu'à faire enregistrer leurs noms au bureau du collège.

ARRIVÉE DE MADAME RISTORI.

La célèbre tragédienne, Adélaïde Ristori, accompagnée du marquis del Grillo, son mari, et de ses deux jeunes enfants, est arrivée hier au soir, à huit heures. Elle s'est rendue immédiatement à l'Hôtel St-Louis, où des appartements avaient été préparés pour elle. Elle était accompagnée de sa suite et d'une troupe nombreuse d'artistes. La grande tragédienne a été reçue au chemin de fer par un grand nombre d'amis, résidents de notre ville qui l'ont connue en Europe; et elle y a trouvé des voitures mises à sa disposition par des personnes distinguées de la Nouvelle-Orléans. Madame Ristori paraissait très gaie et charmée d'arriver dans une ville renommée par son goût pour les arts.

Opéra italien.—La représentation de La Somnambule, de Bellini, qu'on joue ce soir, doit avoir lieu au bénéfice de madame Tomasi. Pendant la saison d'opéra italien qui va se terminer cette semaine, cette habile chanteuse légère s'est fait applaudir dans La Traviata, dans le Barbier, Don Pasquale, l'Elixir d'Amour, le rôle d'Adalgise de Norma, celui du page dans le Bal masqué, dans Lucie de Lammermoor, et enfin dans La Somnambule qu'elle joue ce soir. Nous espérons donc que les habitués de l'Opéra se feront un devoir d'assister à cette représentation pour donner à cette cantatrice un dernier témoignage de leur estime pour son talent si sympathique.

La troupe italienne ne doit plus donner que trois représentations à l'Opéra, La Somnambule ce soir; demain mardi, Ione, pour la troisième et dernière fois, et vendredi la représentation de clôture. La représentation d'abord fixée à mercredi a été remise à mardi à cause d'un bal.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

—A Madrid, on regardait comme certaine la conclusion de la paix entre l'Espagne et les républiques sud-américaines, grâce aux bons offices des Etats-Unis.

—Nous avons, dit la France, annoncé, il y a trois jours, que la ville de Vienne allait être entourée de fortifications. On nous apprend que ces travaux sont commencés.

—La reine Victoria fera, dit-on, un voyage en Allemagne vers le commencement du printemps; Sa Majesté en profitera pour visiter Paris, où elle passerait deux ou trois jours, afin de voir l'Exposition. La visite de la reine aura un caractère tout à fait privé.

—Les tremblements de terre recommencent en Algérie. On écrit de Blidah, le 7 janvier, au Moniteur de l'Algérie:

Nous avons ressenti une secousse à 5 h. 45 du soir assez sensible, heureusement de peu de durée. Malgré sa faiblesse, elle a jeté de nouveau l'alarme dans notre ville.

On n'est pas encore rentrer dans les maisons, quoiqu'il n'y ait pas eu d'accidents.

Cette secousse a été également ressentie à Alger.

PRUSSE.

Berlin, 16 janvier.

On lit dans la Correspondance provinciale:

"Le but des élections au Parlement est d'unir solidement les 30 millions d'Allemands du Nord et de former ainsi un point de départ pour réunir ensuite tous les Etats allemands.

"La patente ordonnant l'incorporation des duchés de l'Elbe, sera prochainement publiée. Les Sleswigeois du Nord ont le droit de prendre part aux élections du Parlement."

RUSSIE.

Saint Pétersbourg, 16 janvier.

L'Invalide russe dit, dans sa revue militaire, que l'armée sur le pied de paix est de 700,000 hommes, et qu'il y a donc une réduction de 100,000 hommes.

La remise de l'armée sur le pied de guerre peut se faire, au besoin, dans l'espace de six semaines.

L'artillerie sera, dans deux ans, entièrement pourvue de nouveaux canons.

Dans le courant de 1867, 300,000 fusils se chargeant par la culasse et 300 canons rayés seront terminés.

Saint-Pétersbourg, 16 janvier.

Le bruit, mentionné par un journal de Paris, de l'envoi à Saint-Pétersbourg d'une note anglaise contenant des réclamations au sujet des abuses impériaux sur la Pologne, est dépourvu de tout fondement.

Moscou, 16 janvier.

Il a été tenu, ici, une assemblée d'ecclésiastiques, dans laquelle il a été décidé d'ouvrir une souscription pour venir en aide aux Candiotes chrétiens.

La Gazette de Moscou, en appuyant cette souscription, dit: "Les secours pécuniaires sont pour ce moment les plus efficaces. Nos plus brillantes victoires n'ont pas apporté de solution à la question d'Orient, mais elles l'ont encore compliquée. Maintenant, nous avons à écarter l'immixtion étrangère et à faire que les populations d'Orient soient laissées à leurs propres forces."

Que faut-il faire?

(Extrait de la France du 17 janvier.)

Nous ne nions pas qu'il existe, dans certaines sphères, des impatiences et des anxiétés en ce qui concerne la politique que la situation générale peut imposer à notre pays. On voudrait qu'elle éclatât résolument dans une attitude de paix ou de guerre. Les uns lui conseille de se désintéresser d'une manière absolue dans le mouvement européen et de désarmer immédiatement. Les autres voulent qu'elle s'engage, sans délai, dans quelque grande entreprise extérieure et qu'elle organise dans ce but de puissantes armées.

Le pays s'inquiète à son tour de ce double courant d'opinion qui semble placer la France entre une défaillance et une témérité, et il se demande où est le danger qui réclame ainsi des résolutions suprêmes.

Nous croyons que la discussion de l'Adresse et les loyales explications du gouvernement ne tarderont pas à dissiper ces incertitudes. Loin de nous alarmer de ces débats solennels, nous les désirons aussi complets, aussi approfondis que possible, car le gouvernement et le pays ont tout à gagner à ce que la vérité des faits sorte avec éclat du contrôle impartial des Chambres. Mais en attendant que ces paroles officielles viennent éclairer la situation, demandons s'il y a de fondé dans les impatiences de quelques hommes ...

... suffit pas de peindre de couleurs sombres l'horizon de la politique européenne; il ne suffit pas de parler, avec indignation, du prétendu abaissement de la France, ni des dangers vagues que la transformation de l'Allemagne, le réveil possible de la question d'Orient ou l'éventualité de certaines alliances peuvent faire courir à notre pays; il ne suffit pas, en face de ces craintes chimériques ou réelles, de proclamer hautement qu'il y a quelque chose à faire. En politique, on ne vit pas d'abstractions, mais de réalités.

Que faut-il faire?

Faut-il déclarer la guerre à la Prusse pour la forcer à rentrer dans les limites et reconstituer la Confédération germanique sur la base des traités de 1815, que la France déteste?

Faut-il soulever par là contre nous le sentiment unitaire de l'Allemagne, dont la Prusse est aujourd'hui l'instrument et dont elle peut être tôt ou tard la victime?

Faut-il envahir la Belgique et la Suisse et conquérir les bords du Rhin, comme garantie contre les agrandissements de la Prusse, et ajouter une page de plus à l'histoire sanglante du droit de la force?

Faut-il, après avoir constitué l'indépendance et l'unité de l'Italie, la défaire de nos propres mains?

Faut-il provoquer l'explosion de la question d'Orient par une intervention hâtive, et, après avoir sauvegardé en Crimée et dans le Congrès de Paris l'intégrité de l'empire ottoman, faut-il s'unir à ses ennemis pour le détruire?

Faut-il s'allier à la Prusse pour lui permettre d'achever son œuvre d'absorption en Allemagne; à la Russie, pour l'aider à prendre Constantinople; à l'Autriche, pour lui donner l'occasion de se venger de ses défaites? Et dans ce cas, quelles compensations et quels gages faut-il demander en échange de notre concours?

Nous posons ces questions aux impatients qui poussent à une action immédiate, aussi téméraire qu'elle serait dangereuse, la politique de la France. Qu'ils nous disent où, avec qui, contre qui il faut agir en ce moment?

Pour nous, nous répondons sans hésiter: Aujourd'hui il ne faut ni se lier, ni s'engager, ni se désintéresser non plus; il faut observer, être vigilant, et se tenir prêt pour toutes les situations.

L'Europe est dans une période de transition et de transformation fondamentale, dont les hommes politiques doivent sans doute se préoccuper, mais dont les effets, maintenant localisés, ne se généraliseront que plus tard.

L'extension territoriale et politique de la Prusse et ses ambitions futures peuvent, à l'Europe en général et à notre pays en particulier, de graves et redoutables problèmes; mais l'heure de la solution n'a pas encore sonné sur l'horloge du temps. Aujourd'hui, c'est pour la cour de Berlin une œuvre d'assimilation intérieure bien plus que de politique extérieure.

Les Etats allemands violemment annexés ne se laissent pas prussianiser sans résistance. L'Allemagne n'acclamait les vainqueurs de Sadowa que parce qu'elle espérait voir la Prusse, comme le Piémont, s'effacer dans l'unité de la patrie commune. Elle n'acceptera pas sans lutte le militarisme et le féodalisme prussiens qui veulent s'imposer à l'esprit libéral et civilisateur de la Grande-Allemagne.

Ses revers et aussi ses difficultés intérieures rendent impuissante pour toute grande tentative extérieure l'Autriche déchirée entre ses nationalités contraires.

Penser-t-on que la Russie elle-même, après la révolution sociale qu'elle a accomplie, dans les conditions économiques et politiques où elle se trouve, soit si pressée qu'on le croit de résoudre la question d'Orient et de soulever, peut-être contre elle, toutes les compétitions ardentes qui s'agitent autour de l'empire ottoman?

Et ce malade, dont on suit depuis si longtemps la lente décomposition, cette Turquie dont tant de rivalités se partagent d'avance l'héritage, est-ce qu'elle est si près de mourir que le prétendent ses ennemis? Les nations ne périssent jamais tout d'un coup; et les ruines des peuples subsistent elles-mêmes bien longtemps avant qu'un dernier effort les renverse.

Pourquoi donc se presser, dans cette situation transitoire, où la possibilité d'une initiative hostile n'apparaît nulle part? pourquoi se presser à prendre une attitude décisive, à s'engager dans une action intempestive qui pourrait être une témérité, ou bien à se condamner à une inaction qui pourrait être une imprudence?

La France, que d'ailleurs personne n'oserait menacer ni défier, car on sait bien partout que ni son patriotisme ni son héroïsme n'ont faibli, la France n'a qu'une chose à faire actuellement, c'est de redoubler de vigilance en présence des changements qui s'opèrent dans l'équilibre de l'Europe et de raffermir toutes ses forces nationales, non pas pour menacer personne, mais pour pouvoir sauvegarder au besoin, suivant les circonstances, son influence, son honneur et ses intérêts parmi les Etats modernes.

Et quand nous parlons de forces nationales, nous n'entendons pas seulement cette force militaire, qui est sans doute l'élément essentiel de la grandeur d'un pays, mais qui n'est pas le seul; nous parlons aussi de cette force morale, ...

... de ce prestige politique, de cette puissance d'opinion, de cette autorité qu'un grand peuple puise dans la solidité et dans l'esprit libéral des institutions, dans le progrès des mœurs publiques, dans l'accord du gouvernement et du pays, dans l'unanimité du sentiment national.

Pour être forte à l'extérieur autant que prospère au dedans, il ne suffit pas à la France d'être une armée; il faut qu'elle soit, aujourd'hui comme elle l'a été toujours, une nation.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Washington, 10.—Le comité sur l'émeute de la Nouvelle-Orléans présentera demain un rapport qui condamne le maire Monroe et censure le président. Ce rapport dit que les habitants loyaux ne sont pas protégés. Le comité présentera tout à la fois un bill nommant un gouverneur et un conseil sous lesquels l'Etat pourra se réorganiser. Les loyalistes seulement, sans distinction de couleur, pourront voter.

Le comité des voies et moyens rapportera incessamment, probablement demain, un bill de revenu interne. L'idée dominante est de se délivrer aussitôt que possible de la taxe sur les manufactures. Pour le moment les besoins du gouvernement interdisent cette suppression, de là une action partielle.

Les articles entrant largement dans les besoins de la vie, comme le sel, le cuir, les ustensiles de cuisine, balances, machines, les vêtements faits de matières taxées, sont exempts. Beaucoup d'articles payant maintenant deux pour cent comme la glu, les wagons employés dans les fermes ou pour le transport du fret, la beurre et le fromage sont exempts.

Une section est ajoutée pour rembourser les montants payés sur les matières brutes servant aux manufactures. Nombre d'articles sont exemptés parce que les frais de collection excéderaient le produit de la taxe. Les caisses, bouteilles et barils, dont le contenu est taxé, sont exemptés. La taxe sur le coton reste intacte. La taxe sur la danse à essence est fixée à 1 cent par livre. La taxe sur les liqueurs n'est pas changée ni réduite parceque la distillation le fait monter de cent à cinq cents piastres.

Les distillations provenant de pommes et de pêches sont exemptes et si elles proviennent de raisins et d'eau-de-vie, elles subissent une taxe de 25 cents. La taxe sur le vin n'est pas changée. Le revenu au dessous de $1,000 est exempt et au dessus de ce chiffre le revenu est frappé d'une taxe de 5 0/0. Les loyers, les taxes, les assurances et les réparations doivent être déduits du revenu, ce qui élève en moyenne le revenu exempté à $1,500.

La violation de la loi sur les distilleries est punissable par l'amende et l'emprisonnement, l'emprisonnement ne devant pas être de moins de deux mois ni de plus de deux ans. Il y a une classe par laquelle un article offert à un prix moindre que la taxe est sujet à la saisie.

New York, 10—Arrivé, le steamer Ocean Queen, d'Aspinwall, avec $786,000 en or. Le Mackinaw était parti d'Aspinwall le 29 janvier pour Curaçoa.

Mobile, 10—Un autre incendie, le plus désastreux depuis 1837, a eu lieu hier soir. Tout un ilet, occupé par les principales maisons d'affaires dans le cœur de la ville, borné par les rues Water, Dauphine, St-Francis et Commerce, à l'exception de deux bâtisses aux encoignures des rues St-Francis et Water et des rues Dauphine et Water, a été entièrement détruit. La perte est d'environ $800,000. Les assurances couvrent $600,000. Les perdants sont J. E. Smith, Marshall et Co., Jackson, Burns & Goode, Treaman & Fosdick, M. Forsheimer, McKindley & Roane, J W. Olds, Goode & Labuzan, facteurs de coton, Buck, Kendall & Co., Clark & Co., Dubois & Co., droguistes, E. Eccle, magasin de fer, W. H. Crocheron, Steidon & Co., marchands de bottes et souliers, Seawell & Co. A. Newman, marchand d'habits, Arnold, marchand de chapeaux, Bauton, Sage & Co., sellier, bourrelier, W. L. Trait, fayence. On ne connaît pas l'origine du feu.

Passe du Sud-Ouest, 10 février, 6.30 P M—La barque américaine Abbie et Franklin, la barque Arlington et le brick Superb ont gagné la mer à 11 A M. Le George Washington, expédié pour New York, a passé la barre à 3.30. Le vapeur St-Thomas, allant à Liverpool, est arrivé à la barre à 4.30. Le vapeur Missouri, pour New York, était sur la barre au coucher du soleil. Le vapeur W. G. Hewes, allant à Galveston, a pris la mer à 6 P. M.

Le tag Equator, capitaine Warren, est arrivé, cette après-midi, avec des provisions pour les victimes du feu à la station des pilotes. Le bateau pilote submergé a été relevé et remorqué ce matin dans le bayou. Il n'est que légèrement avarié et il peut être promptement réparé. Il fait une brise du Nord-Est. Le temps est beau. Baromètre 30.30.

Arrivé, le vapeur Cleopatra, de Boston.

Louisville, 10.—La rivière baisse rapidement avec 11 pieds d'eau dans le canal. Le temps est clair. Mercure 32. Baromètre 30.15. La Louisville part demain pour la Nouvelle-Orléans. Les glaçons sont maintenant fort légers sur la rivière.

Cairo, 10.—Temps clair. Mercure 26. La rivière a monté de 8 pouces. Il y a ici beaucoup de fret pour le Sud. Le tonnage n'est pas égal à la demande.

Arrivé: le John Kilgour, de la Nouvelle-Orléans pour St-Louis, le War Eagle, de St-Louis pour la Nlle-Orléans; le S. Mepham, de Louisville pour la Nlle-Orléans.

Baltimore, 10.—Les usines pour produits chimiques du comté de Davidson ont été détruites par le feu aujourd'hui. Perte $40,000.

Le vapeur Liberty est parti aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans avec du gros fret et 88 passagers de première classe. Il y a plus de coton à embarquer à Norfolk qu'on en a jamais vu auparavant. Dans un coup de vent du Nord-Ouest un bateau a chaviré hier soir et l'on suppose que quatre personnes qui s'y trouvaient ont péri.

New York, 10.—Le vapeur Mariposa de la Nlle-Orléans est arrivé.

Le vapeur Ocean Queen apporte la nouvelle que la révolution a été comprimée dans le Nicaragua. L'épidémie disparaissait sur la ligne de transit. On rapportait qu'une centaine d'Américains y avaient succombé. Les navires de Granada devaient être soumis à la quarantaine, à Puntas Arenas et dans d'autres ports.

Le gouvernement de Costa Rica avait contracté avec John C. Fremont, James W. Nye et autres pour la construction d'un chemin de fer de la baie de Simon sur l'Atlantique, à Caldera sur le Pacifique. Un corps de prêtres de l'ordre des Saint Francisco avait été expulsé par la voix unanime du peuple. On avait levé, par souscription, $5,000 pour payer leurs frais de voyage.

Les récoltes de Costa Rica étaient très considérables et estimées à 15,000 quintaux. Un navire était arrivé d'Acapulco à Callao avec la fièvre jaune.

Jefferson City, Mo, 10.—Un bill a été présenté à la Chambre pour prohiber le passage des bestiaux dans l'Etat afin d'éviter l'introduction des maladies contagieuses.

CHRONIQUE LOCALE.

Bénédiction de bannière.—Hier a eu lieu avec beaucoup de solennité et d'éclat la première célébration de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens du Crescent. La procession formée à la salle de la société rue des Remparts, entre Dumaine et St. Philippe, s'est transportée, en suivant les rues St-Philippe, Claiborne et Bayou, à l'encoignure des rues Broad et Esplanade où une bannière lui a été présentée. En revenant pour faire bénir cette bannière à l'église des Jésuites, la procession a passé par la rue Esplanade, Chartres, Canal et Baronne et, la cérémonie religieuse accomplie par le Rév. Père Duffo, a regagné la salle de la société en parcourant plusieurs autres rues du 1er et 3me District. La cérémonie s'est terminée par une brillante collation à laquelle ont pris part nombre de jeunes gens de la Compagnie d'Echelles du Pélican No 4, qui avaient suivi la procession. Nous remercions beaucoup la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens de la sérénade dont elle nous a honorés en passant devant nos bureaux; la musique était certainement fort bonne et nous en sommes très reconnaissants.

MUSICIEN ET DANSEURS.

M. Paul Dhormoys reproduit dans l'Etendard une conversation avec Strauss; je le soupçonne bien de l'avoir un peu enjolivée, mais le fond doit être exact:

"Aujourd'hui la fureur de la danse est passée, dit le chef d'orchestre, et il y a bien peu de bals du grand monde qui se prolongent au-delà de trois ou quatre heures.

Mais il y a quelques années, j'étais bien souvent encore devant mon pupitre à neuf heures du matin. Tenez, un jour, (et c'est bien le cas de dire un jour, car le soleil était levé depuis bien longtemps), c'était chez la marquise de C...., le cotillon durait depuis quatre heures et ne semblait pas près de finir; M. de B.... s'approche de moi:

—Eh bien, mon pauvre Strauss, vous devez être bien fatigué!

—Ah! monsieur le duc, ne m'en parlez pas; on vient de faire une loi pour protéger les animaux, vraiment on aurait bien dû en faire une aussi pour protéger les musiciens.

—Et les maris, donc, reprit le duc, je ne danse pas, moi; je ne joue pas votre musique ne donne sur les nerfs, et cependant voilà dix heures d'horloge que je suis là en faction.

Je reconnais bien tout de suite et au premier coup d'œil, dans un ménage, qui a apporté la fortune.

Quand monsieur fait un signe impératif à madame, et que celle-ci quitte tout à coup le salon où l'on danse et se dirige, non sans retourner la tête et sans soupirer, vers la porte de sortie, soyez certain que c'est monsieur qui tient les cordons de la bourse.

Si, au contraire, vous voyez le pauvre mari, une pelisse sur le bras, s'endormant sur une banquette, en attendant qu'il plaise à madame de voir épuisée la liste de ses danseurs, soyez convaincu que vous voyez une femme dont la fortune lui a permis d'acheter un esclave pour tout faire sous forme d'un mari.

Ah! si j'écrivais mes mémoires, continua le chef d'orchestre, que de choses je pourrais raconter, moi qui ai vu passer et fait danser tant de gouvernements.

C'est au point qu'un soir M. Dupin, redevenu simple magistrat et me retrouvant, lors d'un bal au Corps législatif, sur cette même estrade où il m'avait si souvent fait placer lui-même, en me recommandant de jouer ou de ne pas jouer tel ou tel air, selon les circonstances, s'écria:

—Ce diable de Strauss, c'est le seul qu'on ne déplace pas!

Un dernier renseignement dédié aux amoureux: quand ils ont un secret à se confier, ils se réfugient devant l'orchestre, espérant que le bruit emportera la partie. Strauss les avertit charitablement qu'il perçoit le moindre son étranger.

Une dame se rendait en brougham chez une amie, lorsque, à la hauteur de Waterloo-bridge (Londres), le véhicule versa et la dame fut très violemment jetée à terre. On entendit la tête rebondir sur le sol avec violence, et les passants croyaient la dame tuée sur le coup.

Mais quel fut l'étonnement des personnes accourues à son secours, de la voir se relever sans avoir l'air de ressentir aucun mal de sa chute. Elle était tombée sur son chignon, une énorme masse de cheveux empruntés à toutes les nationalités, et roulés en forme de boule gigantesque; la dame en a été quitte pour la peur.

Le mari, qui peut-être avait fait quelque peu la grimace en payant la note du coiffeur, ne se doutait pas qu'un jour sa femme serait sauvée grâce aux excentricités de la mode.

ADRESSE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ITALIENS.

Nous recevons par un courrier d'Italie, dit un journal de Paris, le texte de l'adresse qui a été lue à la Chambre des députés par M. Massarani, rapporteur de la Commission:

Sire,

Lorsque Votre Majesté montait sur le trône, l'Italie, après avoir fatigué l'adversité comme elle avait dompté la fortune, se cherchait en vain dans ses membres épars. Vous avez ranimé son espoir; vous l'avez mise en mesure de reprendre, par la fermeté et la sagesse, sa place dans l'estime du monde et dans l'amitié des peuples les plus généreux; c'est donc à bon droit, sire, qu'il vous est échu de proclamer après dix-sept années de règne, que la patrie est libre de toute domination étrangère.

Unie, à une époque reculée, par la main de ses dominateurs, elle se trouve aujourd'hui plus heureusement unie par l'accord spontané des âmes. Forte de la conscience de son droit, que ses enfants ont toujours fièrement confessé, même sous l'étreinte du despotisme, elle a été vaillamment soutenue par ses soldats, qui, sur terre comme sur mer, dans les rangs des volontaires aussi bien que dans ceux de l'armée, ont déployé un courage à l'épreuve de toute vicissitude; et le puissant appui de ses alliances est venu montrer que sa cause est celle de la civilisation même, qui, dans le libre essor de chaque nationalité, voit désormais pour toutes la garantie la plus sûre d'ordre et de paix.

La délivrance de Venise, rendue à l'Italie avec un noble entourage de provinces, a elle aussi une portée pacifique.

Tout en nous ouvrant l'entrée de ces remparts formidables qui, après avoir trop longtemps été un instrument d'oppression, vont maintenant couvrir notre indépendance. Venise nous apporte l'exemple de sa belle défense civique, l'héritage de ses grandes traditions, et, la main étendue vers l'Orient, elle nous montre l'antique route du commerce du monde, où le génie industriel de l'époque nous invite à marcher sur les traces de nos ancêtres que le temps n'a pas encore effacées.

Nous allons inaugurer cette ère de relations et d'accords pacifiques par la discussion du traité avec l'empire d'Autriche, que le gouvernement de Votre Majesté vient de nous présenter, et nous souhaitons que les négociations aillent dessus avec cette puissance aplanissent, conformément aux données de la nature et de l'histoire, les difficultés que crée aux deux Etats le tracé trop souvent anormal et factice des frontières qui les séparent.

Un problème plus élevé et plus complexe s'agite dans la Ville éternelle. Evacuée au terme fixé par les troupes françaises, Rome voit encore fermenter dans son sein ce trouble, mélange des choses de la terre et du ciel, où l'ordre et la régularité ne se feront jour qu'après avoir été mûris par le temps. Nous attendrons cette maturité avec confiance, dévoués à la liberté de conscience et à la foi des traités, autant que fermes interprètes des aspirations nationales.

Désormais, nous pourrons surtout prendre à tâche de ramener l'équilibre dans les finances, d'améliorer l'organisation intérieure et de développer la prospérité de l'Etat. Il nous tarde de perfectionner, d'après les expériences les plus récentes, nos institutions militaires et nos armes, afin que le pays y trouve toujours un sûr appui, tout en rendant au travail les bras qui seraient à la charge de l'Etat sans être réclamés par sa défense.

En donnant pour but à nos efforts de distribuer de la manière la plus équitable le fardeau des contributions, de favoriser autant qu'il est en pouvoir de lois sages l'essor de la production, nous n'hésiterons pas à écarter d'une main vigoureuse ces rouages superflus qui, dans l'administration comme ailleurs, multiplient les frottements au détriment des forces; et, par la simplification du système, nous chercherons à activer les transactions sociales et à en accélérer le mouvement, au double profit des citoyens et du Trésor.

Toutes les mesures que, dans ces vues, le gouvernement de Votre Majesté voudra bien nous soumettre, seront de notre part l'objet d'études aussi consciencieuses et aussi assidues que le désir du progrès est vif et profond dans nos âmes.

Sire, la nation italienne ne faillira pas à l'estime qu'elle a suscitée dans le monde pendant les jours orageux de ses épreuves. Dévouée à son nouvelle tâche, stimulée à juste titre par les vifs soulants du pays, encouragée par votre royale parole, nous reprenons nos travaux avec la ferme volonté de faire tout ce qui dépend de nous pour que ces biens suprêmes que nous avons si ardemment appelés, la liberté et l'indépendance, puissent éveiller au sein du pays, ainsi qu'il est dans leur bienfaisante nature, toutes les puissances de l'esprit et de la volonté, y développer tous les germes de la richesse privée et publique, et en assurer les fruits, afin que l'Italie, responsable aujourd'hui de ses œuvres autant qu'elle est maîtresse de ses destinées, apporte encore une fois un contingent digne d'elle au contant de la civilisation.

—L'année 1866 a vu mourir cinq cardinaux. Dans la même année, cinq nouveaux cardinaux ont été créés. Le sacré-collège compte actuellement cinquante-neuf membres, et onze chapeaux cardinalices sont vacants. Le pape Pie IX a créé, dans l'espace de vingt ans, soixante-sept cardinaux, et sous son pontificat il en est mort soixante-quinze. Parmi les cardinaux vivants, le plus âgé est le cardinal Cirillo, archevêque de Toledo, en Espagne, et le plus jeune est le cardinal Bilio.

—Un journal a fait la singulière remarque suivante: c'est qu'en Europe la plupart des dynasties régnantes sont d'une nationalité étrangère à celle qu'elles gouvernent.

En Angleterre règne une famille allemande; en Belgique, la dynastie est allemande; en Espagne, elle est française, ainsi qu'en Italie et en Scandinavie; en Autriche, elle est originaire de Suisse, en Prusse, elle est Souabe, en Russie, allemande, ainsi qu'en Roumanie; en Grèce régnait, il y a quelques années, un Bavarois; et aujourd'hui c'est un Danois. A Constantinople, le sultan est de souche mongole. Il se trouve donc que seuls le Portugal et le Danemark ont une dynastie nationale.

UNE MURAILLE DE LA CHINE.

Depuis cinq ans, le Congrès a voté dix lois ayant toutes pour objet d'augmenter les droits de douane. En voici la liste:

1o Acte du 2 mars 1861, doublant les droits d'importation perçus sous le régime du tarif de 1857.

2o Acte du 5 août 1861, portant augmentation des droits précédents.

3o Acte du 24 décembre 1862, stipulant une nouvelle augmentation des droits de douane.

4o Acte du 11 juillet 1862, imposant des droits plus élevés.

5o Acte du 3 mars 1863, imposant des droits encore plus élevés.

6o Acte du 30 juin 1864, imposant des droits beaucoup plus élevés.

7o Acte du 3 mars 1865, établissant des droits additionnels.

8o Acte du 14 mars 1866, aggravant les droits précédents sur certains articles.

9o Acte du 16 mars 1866, imposant de nouveaux droits sur diverses marchandises.

10o Acte du 28 juillet 1866, imposant des droits additionnels de 10 à 20 p. 0/0 sur toutes les marchandises importées.

Le bill actuel, s'il était adopté, serait donc le onzième du genre mis en vigueur depuis cinq ans. Cette manie de législation, en matière de tarif des douanes, suggère au Post une idée fort originale:

"Que le Congrès ne s'arrête pas en si beau chemin, dit notre confrère; à quoi bon hésiter? Que le comité des voies et moyens tranche une fois pour toutes les questions de tarif et qu'il saisisse le Congrès d'un bill conçu à peu près dans les termes suivants:

"L'intercourse avec les nations étrangères est et demeure supprimé.

"Les ports des Etats-Unis sont et demeurent hermétiquement fermés au commerce étranger; les navires engagés dans le trafic de cabotage pourront seuls y pénétrer.

"Une somme de — millions de dollars est affectée à la construction d'une muraille de la Chine, haute de cent pieds, large de 500 et bordant toute la ligne de frontières des Etats Unis."

"Puisque tous les bills de tarif votés par le Congrès doivent aboutir à ce résultat, pourquoi hésiter à aborder bravement la question. Qu'on nous donne notre mur, pour l'amour de Dieu; il nous le faut, et qu'en outre on emploie la marine de guerre des Etats-Unis à bombarder les bâtiments marchands qui auraient l'audace d'apporter des marchandises étrangères dans nos ports."

AFFAIRES D'ORIENT.

La Gazette de Moscou du 6 janvier essaie, dans un long article, de démontrer que l'Europe ne s'est jamais trouvée à la veille d'événements plus graves qu'en ce moment.

M. Katkoff représente la situation de l'Autriche comme désespérée. D'après lui, l'élément allemand qui servait de ciment à ce corps politique est aujourd'hui froissé, blessé et toutes ses sympathies sont pour la Prusse; il tient à son gouvernement un langage comme on n'en entend qu'à la veille d'une révolution.

La Hongrie, qui servira de principal instrument pour la décomposition de l'Autriche, aura la même destinée à son tour, lorsque les populations slaves et roumaines auront été entraînées dans le chaos des événements dont les provinces méridionales de la Hongrie deviendront infailliblement le théâtre.

Le rédacteur de la Gazette de Moscou représente également la situation de la Turquie comme désespérée:

"M. Katkoff exprime dans un autre article la conviction que la Russie sera forcée de faire la guerre à l'Autriche pour la Galicie. D'ailleurs, ce ne sera pas, selon M. Katkoff, la guerre à l'Autriche, mais la guerre aux prétentions polonaises.

On remarque en Russie l'opposition, mal déguisée, à tout agrandissement efficace de la Grèce. Le tsarisme veut bien l'adjonction de la Thessalie et de l'Epire au royaume hellénique; mais quant à la Crète et aux îles, c'est autre chose. Leur annexion donnerait à la marine grecque, dans la Méditerranée orientale, une prépondérance que le tsarisme ne saurait voir d'un bon œil. La Correspondance russe demande que ces îles soient libres, c'est-à-dire isolées.—C'est la vieille politique du Romain Flaminius, proclamant la liberté des villes grecques pour les diviser et les mieux asservir.

GRÈCE ET TURQUIE.

On écrit de Sainte-Maure à la Correspondance générale (autrichienne):

"Nous apprenons par tous les renseignements qui nous arrivent de l'Acarnanie, que le brigandage, dans cette province, augmente d'une façon alarmante. Les troupes royales ont eu dernièrement une rencontre sanglante, dans laquelle plusieurs soldats ont été tués. Il y a quelques jours, les brigands ont surpris un prêtre grec et l'ont transporté dans les montagnes en demandant le prix de 18,000 drachmes pour sa délivrance. Sa famille ne s'étant pas trouvée en état de payer cette rançon, ils l'ont tué sans pitié.

"La femme de ce malheureux, qui était enceinte, est morte en apprenant ce malheur. On peut s'imaginer la frayeur que cette nouvelle a répandue dans la population de l'île; nous nous attendons d'un moment à l'autre à être envahis par les bandits, et afin de nous garantir, nous avons formé, avec la permission du gouvernement, un corps de citoyens volontaires divisés en patrouilles de vingt hommes, dont chacune a son tour fait tous les soirs des tournées dans les principales rues de la ville."

Le Wanderer prétend que la Porte dirige sur la frontière serbe des masses de plus en plus considérables de troupes et que les pachas font construire sur cette frontière divers ouvrages de fortifications.

La feuille autrichienne ajoute que le sultan fait courtiser aussi des chrétiens en Bosnie, dans le but ostensible de les envoyer en Asie et de les remplacer par des Asiatiques.

Madame Ristori.

La tragédie est une des formes les plus anciennes de l'art dramatique. Remise en honneur sous Louis XIII et sous Louis XIV par le génie de Rotrou, de Corneille et de Racine, elle a survécu aux caprices de la mode, cette déesse tyrannique qui ne respecte pas plus les formes que revêt l'esprit humain que les oripeaux qui ont remplacé la primitive feuille de figuier. On croyait que le romantisme avait tué la tragédie, Rachel lui redonna une nouvelle vie; et, au moment où l'illustre tragédienne française allait laisser tomber le flambeau qu'elle avait porté si haut et si noblement, l'Italie envoyait à Paris une autre vestale destinée à entretenir le feu sacré de l'art dans ce qu'il a de plus austère et de plus solennel. Ristori avait paru à temps pour empêcher la chaîne des traditions de se rompre.

Nous ne parlerons pas des comparaisons qui ont été faites entre ces deux grandes artistes, de la jalousie prétendue de l'une, et de la supériorité alléguée de l'autre. Entre deux talents si divers il nous paraît presque impossible de décerner impartialement la palme. La gloire de l'une n'a rien à envier à la gloire de l'autre. Respectons la couronne d'immortalité qui orne le tombeau de Rachel et saluons l'auréole qui éclaire le front de Ristori. Les souvenirs que nous a laissés le génie si profond et si impressif de la première ne nuiront en rien à l'enthousiasme que pourra créer en nous l'interprétation si correcte et si passionnée tout à la fois que la seconde sait donner aux œuvres des grands écrivains.

Cet hommage rendu à la mémoire de Rachel, consacrons quelques lignes à la nouvelle reine de la tragédie.

Adelaïde Ristori naquit à Civita di Frioli, en Italie, dans le courant de l'année 1826. Son père Antonio Ristori et sa mère Maddalena Pomatelli faisaient partie de la compagnie Caviechi, troupe nomade qui parcourait l'Italie. La jeune Ristori, qui naissait ainsi sous les drapeaux à l'ombre desquels son talent devait grandir, fit sa première apparition sur la scène à l'âge de deux mois, dans une pièce intitulée: Cadeaux du jour de l'an; elle y jouait, bien entendu, et fort au naturel, le rôle d'un enfant au berceau. A l'âge de quatre ans, elle commença à jouer des rôles d'enfant, et obtint avec un succès croissant jusqu'à l'âge de 12 ans, époque à laquelle elle fut engagée par Moncalvo, acteur et directeur célèbre, pour jouer les soubrettes et autres emplois secondaires. Deux ans plus tard, elle était chargée du rôle de Françoise de Rimini dans la tragédie de ce nom, et l'impression qu'elle y produisit décida de sa destinée. Initiée aux difficultés de son art, elle comprit l'importance de l'étude. Aussi abandonna-t-elle avec plaisir la vie errante des troupes ambulantes pour s'engager dans la compagnie du Théâtre Royal de Sardaigne, dont l'habile directeur Gaetano Bazzi, auteur du meilleur ouvrage de déclamation qui existe en Italie, lui donna d'utiles conseils. Elle trouva dans cette compagnie une amie et un guide précieux dans la célèbre actrice Carlotta Marchioni.

Lorsque madame Marchioni se retira de la scène, en 1842, Adelaïde Ristori continua à être l'ornement de la Compagnie de Sardaigne qui comptait alors parmi ses membres Amalia Bettini, une des plus brillantes étoiles de la scène italienne. L'année suivante, elle s'engagea dans la Compagnie Ducale de Parme et y joua avec Antoinette Robotti, actrice renommée. Ce fut au théâtre de Livourne que Ristori fit ses premières créations, et de 1844 à 1846, elle acquit la réputation d'être une des comédiennes les plus accomplies de l'Italie; son nom était cité à l'égal de ceux des trois actrices que nous avons nommées et qu'elle devait dépasser plus tard.

L'année 1846 marque une nouvelle époque dans la vie de Mme Ristori; c'est celle de son mariage avec le marquis Capranica del Grillo, qui appartient à une famille ducale de Rome. L'irréprochable conduite de la Ristori et sa réputation de vertu firent reconnaître par la famille du duc del Grillo, ce mariage qui avait été célébré par un curé de village dans des circonstances assez romanesques. Ristori avait quitté le théâtre à la suite de cette union, mais une occasion se présenta bientôt pour elle d'y rentrer. Pour venir au secours d'un directeur malheureux, elle donna trois représentations, dans lesquelles son génie de tragédienne se révéla sous un nouvel aspect, et sa réputation ne fit que grandir par les princes de la critique partisane.

Après avoir visité les principales villes d'Italie, à la tête de la compagnie royale de Sardaigne, Ristori se décida, en 1855, à venir se faire connaître à Paris. Elle fit ses débuts au moment de l'ouverture de l'Exposition Universelle; elle parut pour la première fois, le 22 mai 1855, dans la salle du Théâtre Italien. La pièce choisie pour ses débuts était Françoise de Rimini. La sensation qu'elle produisit dans le monde parisien fut immense. Alexandre Dumas, Eugène Scribe, Jules Janin la portèrent aux nues; ce dernier même la déclara supérieure à Rachel, mais ce jugement un peu prématuré apres une seule audition, fut attribué à l'antipathie que le critique des Débats avait toujours manifesté pour la tragédienne française. Quoi qu'il en soit du mérite d'une comparaison presque impossible à établir, le succès de Ristori fut considérable. Du 22 mai au 10 septembre, elle donna 36 représentations; ses deux principaux triomphes furent dans Myrrha, le chef-d'œuvre d'Alfieri, et dans Marie Stuart. Dans la seconde saison qu'elle passa à Paris, elle remporta de nouveaux triomphes dans la Médée, de Legouvé, et dans Giuditta. Elle avait, dans l'intervalle de ces deux saisons, excité un grand enthousiasme à Londres, dans les tragédies de Macbeth et d'Elizabeth. Elle alla ensuite se faire entendre successivement en Espagne, en Allemagne et en Russie, pour faire ratifier dans toutes les capitales de l'Europe le verdict du public de Paris, la grande capitale du monde artistique.

Depuis son arrivée aux Etats-Unis, au mois de septembre dernier, madame Ristori a donné plus de cent représentations, et le Nouveau-Monde lui a prodigué comme l'Ancien les ovations auxquelles lui donnent droit son admirable talent et le rang qu'elle occupe parmi les célébrités artistiques du jour. La Nouvelle-Orléans va pouvoir l'apprécier dans ses principaux rôles, Médée, Elizabeth, Marie Stuart, Françoise de Rimini et probablement dans Phèdre et Adrienne Lecouvreur. Une dépêche télégraphique nous annonce qu'elle est partie hier de Memphis et on l'attend aujourd'hui même. Elle débutera, comme nous l'avons annoncé, jeudi prochain, dans Médée, œuvre traduite en italien de la pièce originale française de Legouvé. Dans le public de la Nouvelle-Orléans elle trouvera des auditeurs plus capables de l'apprécier à sa juste valeur que ceux qu'elle a rencontrés dans la plupart des villes américaines du Nord. La soirée de jeudi sera, croyons-nous, une date mémorable dans les fastes du théâtre de la rue Bourbon.

OPÉRA ITALIEN.

L'opéra de Petrella, Ione, que la troupe italienne vient de jouer deux fois de suite avec un grand succès, est une œuvre musicale bien orchestrée, riche en effets d'ensemble, et qui rappelle la facture de Verdi dont l'auteur est un élève. Il y a de fort beaux morceaux, solos et duos, bien qu'on n'y remarque pas de ces mélodies destinées à devenir populaires. L'air du ténor au quatrième acte, au moment où on va le conduire à la mort, est plein de sentiment et d'expression; M. Boetti l'a très bien chanté. C'est un des solos qui nous a le plus frappés, bien qu'il y en ait aussi de fort beaux dans le rôle de Ione, et que madame Cattinari les ait bien rendus. Il y a, notamment, dans le second acte, quelques langueurs; la scène entre Nidia et Burlio, en dépit des efforts de M. Rocco, qui jouait ce dernier rôle, nous a paru interminable. Peut-être n'est-ce pas la faute de l'auteur, mais celle de la chanteuse, Mme de Gebele, qui ne sait pas assez tirer parti de son organe ni des beautés musicales qu'elle est chargée d'interpréter. Parmi les morceaux d'ensemble qui ont excité notre admiration, nous citerons la scène finale du troisième acte que l'on a fait bisser à la première représentation. La marche funèbre du quatrième acte est un anachronisme; les Romains couronnaient de fleurs les victimes et accompagnaient leur trépas de fanfares plutôt que de marches funèbres.

La mise en scène joue un grand rôle dans cet opéra comme dans ceux de Meyerbeer; c'est le goût du jour, et les auteurs y sacrifient. Pour un ouvrage monté à la hâte et pour deux ou trois représentations seulement, il faut reconnaître que les choses ont été bien faites. M. Roncari a droit à des compliments ainsi que les machinistes. La scène de fantasmagorie du troisième acte, et la destruction de Pompei, suivie de la vue du Vésuve enflammé de la baie au sommet, ont été fort applaudies.

Nous avons déjà dit, dans notre premier compte-rendu, que Mme Cattinari et M. Boetti avaient remporté les honneurs de la soirée. Le rôle d'Arbacès nous a paru un peu bas pour la voix de M. Strozzi qui, cependant, s'est fait applaudir. M. Rosso a eu quelques bons passages. Quant à Mme de Gebele elle fait une fort jolie esclave, dont l'éducation musicale laisse quelque chose à désirer.

Lundi, la troupe italienne donnera La Sonnambula, mélodieux opéra de Bellini. Cette représentation aura lieu au bénéfice de Mme Tomasi, l'habile chanteuse légère qui a eu constamment les sympathies du public.

La représentation qui devait avoir lieu mercredi est fixée à mardi à cause du bal de la Société allemande. On donnera pour la troisième et dernière fois, Ione. La représentation de clôture des Italiens aura toujours lieu vendredi.

La douane.—La lettre suivante est publiée par un journal de New York:

"Le général Dix, notre ministre, s'était adressé au gouvernement français pour obtenir que les voyageurs américains arrivant en France soient dispensés des recherches de la douane; je crois devoir faire connaître le résultat de ma propre expérience, comme échantillon du traitement auquel sont soumis les voyageurs étrangers et américains à la douane de New York.

"Je suis arrivé dans ce port par le steamer Allemania le 28 décembre dernier. J'ai déclaré consciencieusement tout ce qui, dans mon bagage, était sujet aux droits, et si payé ce que l'on m'a demandé. Puis, mes malles ont été régulièrement marquées et passées. Comme je me présentais à la porte pour sortir moi même, le gardien me dit d'attendre un instant. Tandis qu'une douzaine de passagers étaient ainsi détenus, deux agents, avec un air très insolent, apparurent. L'un d'eux cria: "Arrêtez ces trois là et laissez passer le reste." Ces trois là, c'était moi et deux autres passagers de cabine. Quand les autres furent sortis, il continua: "J'ai besoin de vous ici." Les deux autres messieurs et moi, nous fûmes introduits dans une petite chambre. Quand nous fûmes entrés, le représentant de notre gouvernement dit,—et cela avec le même air qu'il aurait pris en s'adressant à des criminels: "Avez-vous quelque chose sur vous de sujet aux droits des Etats-Unis d'Amérique?" Nous répondîmes tous: "Non." Alors, avec ses mains sales et l'adresse d'un homme expert dans le métier, il se mit à retirer tout ce qu'il y avait dans mes poches, puis—à passer les mêmes mains sales sur toute ma personne jusqu'à ce qu'il fût bien convaincu qu'il n'y avait pas de contrebande, et, par conséquent, rien dont pût profiter un limier de douane.

"Les Français qui arrivent dans ce port sont sans doute exposés aux mêmes indignités que moi, citoyen américain, j'ai eu à supporter. Comment alors le général Dix peut-il réclamer du gouvernement français, pour ses concitoyens, des immunités qui leur sont refusées dans leur propre pays, de même qu'aux Français arrivant dans le port de New-York."

La probité de M. Malespine.

Nous trouvons dans la Patrie le compte-rendu suivant d'un procès intenté par M. Malespine, qui a laissé ici de tristes souvenirs, à un journaliste du Pays.

La 6e chambre du tribunal, présidée par M. Delesvaux, a statué à son audience d'hier sur la plainte en diffamation portée par M. Malespine, rédacteur du journal l'Opinion nationale, contre MM. Paul de Cassagnac, rédacteur, et Baraton, gérant du journal le Pays, au sujet d'un article qui a paru dans le numéro du 9 décembre de ce journal.

Voici le jugement qui est intervenu:

Attendu que dans le journal le Pays du 9 décembre 1866, Baraton, gérant responsable, a publié un article intitulé: Petite Gazette, qui contient un entre-filet commençant par ces mots: "Dans ces temps de trahison et d'impudence," et finissant par ceux-ci: "....je tais bien de garder mes illusions sur vous,"

Que dans cet entre-filet, sous le titre de: Accusation grave, on lit:

"Nous trouvons dans la Renaissance louisianaise...." Suit un éloge à l'adresse de M. Lasalle, et ensuite: "Contrairement à ce qu'on a eu lieu pour M. Malespine, l'estimé de la Louisiane l'a suivi en France, et par conséquent il n'a pas motif pour attaquer et insulter ses hôtes d'autrefois, comme le fait le compilateur de l'Opinion nationale, l'homme qui traduit des articles radicaux de New-York et qui les signe de son nom diffamé, l'homme qui, pour cesser ce petit métier de plagiaire, a consenti à recevoir pendant l'année 1863 la somme de 750 misérables francs par mois; l'homme enfin qui vend son silence ou ses clameurs aux plus offrants. Les archives de la légation confédérée pourront prouver ce fait."

L'auteur de l'article termine ainsi:

"La parole politique de M. Malespine est trop incontestable; la haute moralité bien reconnue de son journal, l'Opinion nationale, est trop certaine pour qu'il y ait un mot de vrai dans tout cela.

"Non, je me refuse à le croire, accusé Malespine, prouvez moi que je fais bien de garder mes illusions sur vous."

Attendu que ces passages contiennent une série d'imputations de faits à Malespine, qui sont de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération, qu'en en reproduisant les imputations comme extraites d'un journal étranger, et en les faisant suivre de réflexions, le gérant du journal et l'auteur de l'article en ont pris la responsabilité;

Que l'intention de nuire est manifeste et ressort de chaque phrase, de chaque mot;

Qu'il n'est pas possible d'invoquer les libertés de la critique et de la discussion entre les organes militants de la presse.

Que, dans l'espèce, il s'agit de faits diffamatoires imputés à la personne de Malespine, attaqué dans son honnêteté privée, dans sa probité.

Attendu que Paul de Cassagnac, auteur reproducteur de l'article incriminé, en a apprécié le caractère délictueux, qu'il l'a livré au journal le Pays, sachant qu'il devait être publié.

Qu'il l'a demandé et annoté, avec connaissance de cause, l'auteur de l'action dans les faits qui l'ont préparée et facilitée.

Attendu que les faits ainsi caractérisés constituent, à l'égard de Baraton, le délit de diffamation envers Malespine, prévu et puni par les articles 1, 13 et 18 de la loi du 17 mai 1819, et à l'égard de Paul de Cassagnac, le délit de complicité, prévu et puni par les articles précités et les articles 59 et 60 du code pénal;

Condamne Baraton à 100 fr d'amende, peine qui se confondra avec celle déjà prononcée;

Condamne Paul de Cassagnac à deux mois d'emprisonnement et 100 fr. d'amende, la peine de l'emprisonnement se confondant avec celle déjà prononcée;

Ordonne l'insertion du présent jugement, motifs et dispositif, dans l'Opinion nationale et le Pays, aux frais des prévenus, les condamne solidairement à l'amende et aux dépens.

Plaidants, Me Jules Favre pour M. Malespine, Me Busson-Billault pour M. Paul de Cassagnac, Me Chéchen pour Baraton.

Conclusions conformes de M. l'avocat impérial Lepelletier.

Bal du Pélican, No 4.—On s'occupe beaucoup du bal que la Compagnie No 4, des Echelles du Pélican, doit donner le 26, au Théâtre de l'Opéra. Deux mille invitations de dames ont déjà été adressées, et la haute position des organisateurs de cette grande fête est une sûre garantie que tout y sera de bon goût et comme il faut. La bande de l'Opéra, composée de 36 musiciens, sous la direction de M. Prioré, a été engagée. Cette bande exécutera de temps à autre des morceaux d'ensemble empruntés à nos opéras les plus favoris, et, comme grand final jouera un grand galop militaire. On donnera le quadrille du Pélican, composé par M. Wm. J. Crerar, de cette ville, ainsi que le "Quadrille Impérial" et les "Variétés Parisiennes." Nous apprenons que les décorations seront très soignées et la scène de l'Opéra arrangée avec une élégance et une splendeur telles que la perspective en sera saisissante. Ce bal sera le prompt d'être une autre de ces brillantes réunions pour lesquelles notre ville est devenue célèbre, et sous les auspices d'hommes versés dans la connaissance des choses qu'exige une occasion pareille, on peut être sûr que rien ne sera ni omis ni épargné de ce qui pourra contribuer à son opulence et à ses délices.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 11 février 1867.

Arrivé, Dimanche — 190 boeufs du Texas et 45 cochons.

Il n'y a pas eu de ventes.

A vendre—204 boeufs du Texas, 166 boeufs de l'Ouest, 40 vaches et veaux d'un an, 451 cochons, 1048 moutons et 15 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,		—	—	à	—
do	do	2me qualité,	do	12	à —
Boeufs du Texas, de choix, par tête		50	—	à	60
do	do	2me qualité, par tête		30	à 40
do	do	3me qualité, par tête		20	à 30
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.		—	—	à	—
do	du pays	do		10	à —
Moutons du Texas, en laine, par tête		4	50	à	5
do	du pays, par tête			—	à —
do	de l'Ouest, choix par tête			15	à —
Vaches à lait, de choix, par tête				—	à 100
do	de 2e qualité, par tête			50	à 60
Veaux, par tête				8	à 15
Veaux d'un an, par tête				10	à 15

Décédé, hier, 10 du courant, à deux heures de l'après-midi, à l'âge de 76 ans, SEBASTIEN PONCET, né à Villefranche, département du Rhône (France). Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Bagatelle, No 513, entre les rues Girod et St Jean Baptiste.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre, en mémoire de feue Mlle EUGÉNIE WILTZ, sera célébré à l'église St Augustin, encoignure Bayou et St. Claude, lundi, 11 février 1867, à 8 heures du matin. Les amis de la famille sont priés d'y assister.

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 3me maison à partir de la rue du Canal, près de Lopez. 24 déc 3m et PP le L

Avis spécial.

TOUS les élèves actuels et tous les anciens élèves qui désirent assister le 26 février, dans la salle du Lycée, à la célébration du trente-cinquième anniversaire du Collège Commercial de Dolbear, sont priés de se réunir dans la salle de "lectures" du Collège, MARDI SOIR, 12 du courant, à 6 heures, afin de prendre les mesures nécessaires. Les personnes qui désirent se procurer des billets dont chacun donne droit d'entrée à un monsieur et deux dames, doivent se faire inscrire au bureau du Collège. 11 fév—2t

Demande de Chambres Garnies.

ON demande un appartement composé de trois chambres garnies ou des repas devront être servis, pour une famille de trois adultes et de trois enfants,—qu'une maison proprement meublée ayant deux ou trois chambres à domestiques, etc. S'adresser à "Membre," aux bureaux de l'Abeille. 11 fév—1t

En débarquement du Cincinnati, &c.

200 caisses chandelles Star de 12 onces,
100 do do de 14 do
... barils jambons en sacs de Rawson,
... do do ... porc mess de choix,
... do boeuf extra mess de Dominick,
... boucauts plats côtés desséchés,
... barils whiskey rectifié,
Telle, corde et ficelle d'emballage.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
11 fév—3 No 60 rue des Magasins.

Nouvelle Salle d'Orléans.

AVIS.

LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS sera prête pour le MARDI GRAS 5 mars 1867. Les propriétaires veulent la consacrer aux réunions les plus honorables, les sociétés ... désirent s'assurer de la location sont invitées à s'adresser au magasin de M. Rivera et M. Desangle, encoignure Royale et St-Pierre. 10 fév—6t

Demande de Nourrice.

ON demande une NOURRICE au No 236 de la rue St. Philippe, entre les rues Robertson et Claiborne. On préférerait une femme de couleur sans enfant. 9 fév—3

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS

131...Rue du Canal...131

REÇU, par les steamers GLADIATOR et ALHAMBRA, de Liverpool, et par les derniers arrivages de New York, les marchandises suivantes, que nous offrons à des prix excessivement réduits:

MOUSSELINES, MULLS, NANSOOKS, PERCALES, JACONAS, JACONAS IMPRIMÉS, BRILLANTÉS, TARLATANES, MOZAMBIQUES, BAREGES, BAREGES GRENADINE, DESINDES à carreaux, BATISTES FIL, BATISTES IMPRIMÉES, BOMBAZINE, PIQUÉS, ALPACAS RAYÉS ET A CARREAUX, ALPACAS IMPRIMÉS, TAMISE, TOILE DU NORD, GINGA FIL, COURTEPOINTES, 10/4 et 12/4, BOBINET, BRIN FIL, MOUSSELINE DAMASSÉE pour Rideaux, Do Do pour Moustiquaires, SERVICES en Toile du Béarn, de 12 à 30 couverts, NAPPES ET SERVIETTES damassées, ESSUIE MAINS HUCKABACK, OUVRÉ HUCKABACK, Do ŒIL DE PERDRIX, TOILES D'IRLANDE, TOILES A CALEÇONS, TOILES FRANÇAISES à Draps, TOILES à faire d'Oreiller, TOILES IMPRIMÉES pour devants de Chemises, TOILES à Torchons, MOUCHOIRS, BAS CHAUSSETTES, ETC., ETC.

Aussi Un grand assortiment de Marchandises d'Habillement, aux plus bas prix du marché. 10 fév—1m

Bustes des Généraux Lee, Jackson et Johnston,

Par EUGÈNE A. POOLE.

CES bustes et de magnifiques objets d'art ... ont été faits d'après nature par M. E. A. POOLE ... artiste de Baltimore, et sont exposés au ... Le public est invité à venir les examiner au bureau de

LEE CRANDALL & CO., au coin des rues Gravier et Carondelet. 3 fév—6

GRANDE RÉDUCTION. GANTS JOUVIN

à deux piastres la paire.

A partir de ce jour, le magasin de mode ... GANTS JOUVIN ... sera détaillé à deux piastres la paire. G. LAVIE. 3 fév—1m 21, rue St Charles, entre Canal et Commune

Demande de propriétés.

ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, Passage de la Bourse No 31, entre St Louis et Conti. 8 fév—2m

MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS et marchands de Comestibles et Provisions, Liqueurs, Cigares, &c., Rue du Canal No 77 et rue Common No 17, Nouvelle-Orléans. Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, ...

AU NOUVEAU MAGNOLIA.

Plantes à fleurs, Arbres fruitiers, Vignes et Rosiers.

84 ... RUE DE CHARTRES ... 84.

MULE VOLÉE—$30 DE RÉCOMPENSE.

... M. REIMAN.

DEMANDE DE JARDINIER.

ON a besoin d'un bon jardinier pour la ville. S'adresser au No 72 rue Gravier. N. F. NICHOLS.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1867.

UNE élection de neuf Directeurs de cette banque ... aura lieu ... LUNDI ... de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. L. BERNARD, Secrétaire. 21 janv—jusq 11 fév.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1867.

A une élection qui a eu lieu LUNDI, 28 ... les personnes suivantes ont été élues directeurs:

F. F. LAVILLEBEUVRE, A. FOSTER ELLIOTT, ALF. MILTON, CHS. LAFITTE, SAML. BELL, S. L. LEVY, L. MILLAUDON, Jr., AUG. BOHN, H. GALLY.

A une réunion des directeurs, M. F. F. LAVILLEBEUVRE a été élu Président ...

GEO. A. FREREt, Caissier. 29 janv 1m

Salle de Bienfaisance de la Société du Pélican.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1867.

LES officiers et membres de cette Société sont notifiés ... CHS. E. LENES, Secrétaire. 9 fév—10, 11.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende ... P. V. CHAPERY, Secrétaire. 8 fév

AVIS.

LES personnes qui peuvent avoir des réclamations contre les successions de Pierre Casanave et de son épouse Rose Baraquin ... ST FÉLIX CASANAVE. Rue Bourbon, No 88, entre Conti et St-Louis. 1er fév—1t—D

Loge à vendre.

A CÉDER immédiatement, pour les représentations du mardi et du samedi, pendant le reste de la saison une excellente loge grillée de première du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'ABEILLE. 9janv 6PP

LA Société existant sous la raison CASTAINO & CELLES, architectes, est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er février.

M. A. CASTAINO reste chargé de la liquidation et continuera le même genre d'affaires. Les personnes qui ont des réclamations contre la dite Société, s'adresseront No 51, Passage de la Bourse. A. CASTAINO, J. A. CELLES. 1 fév—6t

AVIS.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société, pour le commerce de vins et de liqueurs ... sous la raison BARNETT & BOUSQUET et ont pris le magasin No 51 de la rue Conti, entre les rues Chartres et Royale, ... M. BARNETT Jr., FÉLIX BOUSQUET. 31 janv—1m

MAURICE BARNETT JR. FÉLIX BOUSQUET.

Barnett & Bousquet,

MARCHANDS DE Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie, Cordiaux, Amers, Champagne, Conserves, &c.,

51....RUE CONTI....51. NOUVELLE ORLÉANS. 31 janv—1m

Fabrique d'Eau de Seltz ET D'EAUX MINÉRALES DE LA LOUISIANE.

TREMOULET & LETOREY,

71......RUE POEYFARRE......71

Les ordres pour l'EAU DE SELTZ laissés à la Fabrique ou aux endroits ci-après désignés, seront promptement exécutés, sans frais de charroi: H. DUCATEL, rue Carondelet, No 2 1/2; P. J. BOELMAN, coin des rues Magasin et St André; J. H. POPE, au coin des rues Jackson et Prytanée; ERNEST TURPIN, 93 de la Vieille Levée; A. A. PAYCHAUD, rue Royale, No 49; J. B. BOLARI, au coin des rues Royale et St Louis; M. MARTIN, rue de Chartres, No 149; P. BARTHE, au coin des rues Ursulines et Dauphine; J. LLAMBIAS, au coin des rues Royale et Espagne. 7 fév—1m

Cinq piastres de récompense.

PERDU, dans la journée du 5 de ce mois, dans le trajet compris entre l'encoignure d'Esplanade et Dauphine, jusqu'à la rue d'Orléans, et de là, jusqu'à la résidence du Dr. Lambert, rue Royale, près St Louis, UN MÉDAILLON, contenant deux portraits, avec UNE CHAINE EN OR. La personne qui rapportera le dit objet rue Dauphine No 208, entre Ursulines et Hôpital, recevra la susdite récompense.

Nouveaux Articles de Fantaisie

DONT L'OUVERTURE VIENT D'AVOIR LIEU

Au No 57 de la rue Royale.

UN assortiment de NOUVEAUTÉS DE PARIS comprenant principalement UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ÉVENTAILS tels que ÉVENTAILS SOIE, PLUMES, SATIN, IVOIRE, &c., &c. CEINTURES BENOITON riches, BOUCLES DE CEINTURES, nouveau genre, COLLIERS PERLES, PEIGNES ÉCAILLE, ... BOUCLES D'OREILLES BRO-CHES et BIJOUTERIE EN JAIS, BOUTONS DE CHEMISES et ÉPINGLETTES D'ÉCHARPES. Derniers genres Châle Cachemire imitation, hua.

Le tout se vend à très bas prix, au comptant, pour clore une consignation, par J. DERBES, Jr., Rue Royale, No 57. 6 fév—1m

PHOTOGRAPHIE.

Réduction de prix à la galerie de McPherson, RUE DU CANAL, No. 128.

CARTES de visite à $2 50 la douzaine. Opalitypes, Ambrotypes et toutes espèces de Photographies parfaitement exécutées, à des prix très réduits.—Venez les examiner. W. D. McPHERSON.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de SIX pour cent sur le capital actif (Banking Department) lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant, à partir du LUNDI 11 du courant. J. L. DELERY, Caissier. 5 fév—6t

Combustible à très bas prix.

AFIN de mettre le Coke à la portée de tout le monde, la Compagnie du Gaz le livrera dorénavant, sans frais de charroi, dans tous les quartiers de la ville, entre les rues Port et Chippewa, et du fleuve à la rue Galvez.

Le prix actuel est fixé à quarante cents le baril. W. S. BROWN, trésorier.

Marchandises Nouvelles DE PRINTEMPS.

F. G. BARRIÈRE & Co.

133......RUE DU CANAL......133

Nous venons de recevoir par les derniers arrivages et nous continuerons à recevoir pendant la saison, une grande variété de MARCHANDISES DE PRINTEMPS sur lesquelles nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne. Notre stock se compose des articles suivants:

TOILES d'Irlande, 4/4, de Courtrai, de Paris, ... DAMASSE FIL ... NAPPES damassées ... et SERVIETTES, ... SERVIETTES ... ESSUIE MAINS ... OUVRÉ Huckaback, ... TOILE à torchon, ... COURTEPOINTES ... BOBINET uni et façonné ... MOUSSELINE damassée ... BRIN FIL à carreaux, COUVERTURES ... DESINDES ... PERCALES françaises imprimées, PIQUÉS blancs et piqués imprimés, BRILLANTÉS ... JACONAS ... ORGANDIS ... BATISTES imprimées, TOILES ... pour chemises,

—Articles Blancs.—

MULLS & NANSOOKS ... JACONAS ... NANSOOKS ... MOUSSELINES françaises ... MULLS ... MOUSSELINE Gipsey, PERCALE croisée et rayée de l'Inde, BRILLANTÉS, TARLATANES ... BAREGE GRENADINE ... ALPACAS à carreaux et rayés ... MOZAMBIQUES, BAREGE GRENADINE ... GRENADINES ... MOUSSELINES DE LAINE ... TAMISE, BOMBAZINE, ALPAGA ... SOIE ... MOUCHOIRS ... BAS et CHAUSSETTES, une grande variété pour dames, enfants et messieurs.

Nous vendrons tous ces articles à très bas prix. Venez et examinez par vous-mêmes.

F. G. BARRIÈRE & CO. 135 Canal.

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

Mme. SOPHIE SEEUWS,

53 Rue Royale, encoignure Bienville,

A l'honneur d'annoncer aux Dames ...

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.

Vente en Gros et en Détail.

...

WM ARMSTRONG ... marchand-commissionnaire ...

Arbres Fruitiers! Orangers Doux!

3000 ... de différentes grosseurs et différents âges ... N. F. NICHOLS.

OPÉRATIONS ET CONSULTATIONS.

Le Dr JAMES S. KNAPP ... No 15 rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS! E. GRABASSE, Chirurgien-Dentiste, ... rue St-Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, ... RUE DU CANAL ... Consultations en français, en espagnol et en anglais.

J. A. De HART, DENTISTE,

17......Dauphine......17

Nouveautés, Articles d'Enfants.

MADAME CLEMENCE GUERIN,

Ci-devant rue du Canal No 196,

Maintenant rue de la DOUANE No 138, au Premier. 11 janv—1m

Grands Vins! Grands Vins!

CHATEAU PAPE CLEMENT!

LA MISSION!

LES soussignés sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans des célèbres vins du château Pape Clément et reçoivent aussi les vins de la Mission de Célestin Chappelle ... VICT. MAIGNAN & F. LABORDE, No 25, rue Bienville. 5 fév—6t PP.

AVIS.

LA société O. CASANAVE & FRÈRES est dissoute ... St F. Casanave, rue Bourbon, No 88, est chargé de la liquidation de ses affaires. O. CASANAVE, ST F. CASANAVE, P. CASANAVE Jr., F. CASANAVE. Nouvelle-Orléans, 5 février 1867.

Avis de Société.

M. GABRIEL PASCAL, ayant été admis comme associé dans ma maison à partir du 1er courant, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1867.

J. B. VANHORN. GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO.,

Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91, 93, rue Poydras.

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES et AGENTS de la célèbre marque de whiskey de "Gaff" ... ont aussi constamment en mains, Porc, Bœuf, Bacon, Viandes fumées et salées, Jambons, ... Farine, Chandelles, Savon, Amidon, Sucre, Mélasse, Café, Riz, &c. &c.

—Aussi—

Avances libérales seront faites sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à nos amis de New-York. 27 janv—1m

Aux Grocers.

NOTRE Vendeur de Biscuits nous ayant quitté ... C. MARSCHAL & CO. 139 Dryades.

Gants à bas prix.

VÉRITABLES GANTS JOUVAIN en peau, de chevreau, de toutes les couleurs, nuances et grandeurs.

Pour dames $1 50
Pour messieurs 1 75

Venant d'arriver et en peu tard pour la saison, Aux magasins de marchandises à bon marché de DANZIGER, Rue du Canal, No 163, Et Rue Royale, No 239, coin St-Philippe. 30 janv—

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

ÉTANT sur le point de me retirer pour raison de santé, je préviens toutes les personnes ... LUIGI VERDA.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute ... J. C. DENIS, JNO. F. LEWIS.

J. C. DENIS continue les affaires de commission et de courtage en général au No 39 de la rue de Poydras.

Machine à vendre.

UNE très jolie machine à vapeur de la force de ... vaux ... S'adresser au coin des rues Claiborne et Orléans. 6jan—1m

A Louer,

Le magasin No 44 rue Vieille-Levée, entre Bienville et Douane. S'adresser à M. FAYRO, rue Douane No 56. 7 fév—6t

Maison à Louer,

Avec ou sans son ameublement.

A louer, à des personnes qui présenteront les garanties satisfaisantes ... rue Royale No ... CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7 fév—5

A vendre pour cause de départ. GROCERIES. ... J. S. CORMIER.

IMPORTATION DIRECTE.

1867........PRINTEMPS........1867.

Marchandises Nouvelles en Gros.

J. LEVOIS & CO.,

Ont ouvert leur assortiment de marchandises de printemps et offrent aux marchands un choix remarquable des produits des meilleures fabriques d'Europe,

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ —ET— Aux Conditions les plus Libérales.

JACONATS IMPRIMÉS français et anglais, PERCALES ... BRILLANTÉS ... ORGANDIS ... NANSOUK ... DESINDES et GINGAS, BATISTES ... TOILE IMPRIMÉE pour chemises, JACONAS ... INDIENNES ... BOBINET et MOUSSELINE à moustiquaire, BALMORALS et JUPONS PERCALE.

Une grande variété de Bareges nouveaux.

COTONNADE D'ÉTÉ nouveauté, COUTILS ... DUCKS ... DRAP ... BATISTE DE LAINE qualité extra, ALPACA ... CHEMISES CHARVET

—ET— Un assortiment complet de COTONS BLANCS ET TOILES Des meilleures marques.

J. LEVOIS & CO., Coin Canal et Bourbon. 2 fév

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT!

Hébert & Escousse,

131 RUE DE CHARTRES.

Venant de recevoir un considérable ... STOCK de PAPIER PEINT ...

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

Depuis 25 cents le rouleau ...

PAPIERS PEINTS AMERICAINS.

Depuis 15 cents le rouleau ... Hébert & Escousse affirment que positivement les prix sont les plus bas qu'on puisse obtenir à qualité égale.

GRAND SECRETARIAT

Du Grand Chapitre des Royaux Arches de l'Etat de la Louisiane.

... Par ordre du T. E. G. P. SAML. M. TODD, Grand Secrétaire.

GRAND SECRETARIAT

De la Grande Loge des Francs-Maçons anciens et acceptés de l'Etat de la Louisiane.

... Par ordre du T. ... Grand M. SAM. M. TODD, Grand-Secrétaire.

Avis de Société.

... HOLZ ... JOHN C. BOOTH ... SIMON ... JOHN C. BOOTH.

ECOLE D'ECRITURE

Pour Jeunes Gens et Demoiselles.

COURS D'ÉCRITURE ...

Boutique de barbier à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, la boutique de barbier ...

Montre en Or et Médaillon.

PERDUS ... MONTRE ... MÉDAILLON ... rue de Chartres ...

Marchandises sèches étrangères

Reçu par les derniers arrivages d'Europe et en voie de déchargement:

BONNETERIE allemande, écrue, blanche et croisée ..., CHEMISES de peau en coton, CHEMISES de peau en mérinos imitation, GINGAS ..., LISTADOS ..., COUTILS ..., SERVIETTES et NAPPES en toile, COUPONS ..., TOILE blanche d'Irlande, pièces de 34 et 12 yardes, TOILE ..., TOILE à drap, TOILE d'Espagne, TOILE de Flaye, DUCK ..., TOILE ..., TOILE ..., DUCK ..., MOUSSELINE ... Jacquard, damassé et à raies, TAPE CHECKS ..., pièces de 10 yardes, JACONAS ..., NANSOUS ..., MULLS ..., IMPERIALS, BATISTE ..., BOBINET ... 96 et 108 pouces, TOILE ... et toile écrue à moustiquaires, LAPPET SKIRTING, TARLATANS blancs et en couleur, MOUCHOIRS batiste, " coton imprimé, " linon à bords, " Madras, TOILE du Nord ..., GINGHAMS et TOILE du Nord coton, SOIERIES ..., ALPACAS ..., DRAPS ..., DRAPS d'Italie, VELOURS coton noir, DAMAS ..., SILESIAS ..., TICKS coton,

— Egalement —

FIL D'Alexandre, en bobines,

A vendre, droits payés ou en douane, par CRAMER & CO, Rue de la Douane, No 58. 16 janv—1m

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 1er février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été ... GEO. A. FRERET, Caissier. 2 fév—au 4 mars

AVIS AUX POMPIERS.

E. GIRARD & COUTEUX,

33, rue de Chartres, encoignure Douane,

Viennent de recevoir un bel assortiment de FLANELLES bleues et rouges, pour chemises de parade et de travail.

—AUSSI— Des CACHEMIRES blancs et rouges. 3 fév—6t

Avis.

ON demande une personne qui serait disposée à partir pour France un peu avant l'ouverture de l'Exposition et qui pourrait disposer d'un capital de ... S'adresser à M. PEIRAT, angle Ste-Anne et Bourgogne.

Mme BOUMARD, de Paris,

A l'honneur d'annoncer ... CORSETS, ... rue du Canal No 168, ... No 180, entre Dryades et Baronne ...

Avis de Société.

J'AI associé à mes affaires mon fils Emile Carrière, sous la raison sociale de A. CARRIERE & CO. A. CARRIERE. Nlle-Orléans, 2e janvier 1867. No 15, rue Bienville.

EN débarquement du navire Aman, du Havre, 50 paniers Champagne Imbert père et fils, 50 ... A vendre par A. CARRIERE & Co., 15, rue Bienville. 27 janv—1m

EN débarquement des navires Happy et Francisco, de B... 150 barriques vin rouge pour famille, 40 do vin blanc, 20 quarts pipes eau-de-vie Martigue et Bignardan, 40 demis pipes do brandy wine, 1856, 20 quarts pipes do do, A vendre par A. CARRIERE & Co., 15, rue Bienville. 27 janv—15t

Whiskey d'Irlande.

10 PIPES "IRISH WHISKEY," en magasin et en douane, à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, par DUMONTEIL & VILLERÉ, 157 rue Commune. 11 janv—1m

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR d'étoffes, de Plumes, Dentelles, Broderies, Corsets tissés et cousus, 98......rue Gravier......98, NOUVELLE ORLÉANS.

M. A. THIELE, ci-devant de la maison O. B. Graham & Co, annonce à ses amis qu'il se trouve actuellement ... J. SCHWABACHER. 30 janv—1m

Mme ALLUARD, Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins ...

Consultations, rue Tchoupitoulas, entre Ursulines et Bayou. 16 avril—6m

GRAND ENTREPOT DE TAPIS

VENTE DE CLOTURE.

M. R. HAGGERTY,

133......RUE DU CANAL......133

Stock de MARCHANDISES SECHES de printemps, de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de Suisse, de Belgique et de Saxe.

Vente d'ouverture de Marchandises de printemps, pour clore de suite.

Venant d'être reçu par les steamers "Alhambra" et "Gladiator", de Liverpool, et la barque "Uman", du Havre, le plus grand stock de MARCHANDISES DE PRINTEMPS qu'il ait jamais été importé par une maison de détail de cette ville. L'attention des acheteurs est ... sur ces articles qui sont réellement magnifiques.

Regardez les prix avant d'acheter ailleurs.

JACONATS français, ORGANDIS français, PERCALES françaises, MOZAMBIQUES françaises, LINONS ... BAREGES BROCHÉS français, GRENADINES ... BROCHÉS couleurs, GRENADINES, LAINES, PLUMETIS, GRENADINE LAINES, PEKIN broché, LINOS PEKIN imprimé, CHINE MOIRÉ, 2,500 pièces BAREGES assortis, PLAIDS, CHINÉ, brodé, broché, imprimé, à dessins ... BAREGE à fond ... brodé en couleurs, BAREGES à fond ... brodé en couleurs, TISSUS GRENADINES BAREGE aux ... DENTELLES ... VOILES dentelle ... POINTS dentelle, ROTONDES pour ... POINTES ... CHALES Grenadine, Angelo et Diane, CHALES ... DENTELLES valenciennes, DENTELLES et ENTRE-DEUX guipure, BANDES mousseline brodées, BORDS et ENTREDEUX jaconat et mousseline suisse, MOUCHOIRS batiste brodés, GANTS ... RIDEAUX dentelle, ... pièces BOBINET ... ARTICLES ... SOIERIES ... SATINS — MARCELINES, FOULARDS, SOMBRES ZINES, ... DEVANTS DE CHEMINÉES ... COUVERTURES de tables et de piano, COURTEPOINTES en piqué, COUVERTURES anglaises, FLANELLES anglaises et FLANELLES ... Welsh, FLANELLES ... BAS et CHAUSSETTES ... pour demoiselles et les enfants, BAS ... DAMAS tout fil, et coton et laine, ... assortiment complet d'ARTICLES DE MENAGE.

M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133. 25janv—1m

Grand Magasin de Toiles,

VENTE DE CLOTURE.

Importation directe.

M. R. HAGGERTY,

133......RUE DU CANAL......133

Venant d'être reçu par les steamers Alhambra et Gladiator:

... pièces TOILE d'Irlande 4/4, à prix coûtant, ... pièces BATISTES imprimées, ... pièces TOILES à chemises, ... pièces TOILE 11/4 et 12/4 à draps, ... MOUCHOIRS ... DAMAS de table ... SERVIETTES ... NAPPES ... DOYLIES ... DIAPRÉS ... HOLLANDES ... TOILE ... TOILES ... pour moustiquaires, ... pièces TOILES grises à moustiquaires, pour nègres, ... pièces BRITANNIAS, ... pièces ESTOPILLAS, ... pièces BATISTES d'Irlande, ... pièces BATISTES françaises, ... pièces TOILE à taie d'oreiller, ... COUVERTURES de tables et nappes, à bords rouges, ... pièces TOILES françaises à chemises, ... DEVANTS DE TOILE, tous prix, COUTILS ..., DUCK ..., COUTILS ..., LINGE DE TABLE, en damas, HUCKABACK à serviettes.

Et un assortiment complet de tous les articles de marchandises sèches.

... pièces TOILE épaisse ... à draps, garanti pur fil, à $1 15.

M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133. 25 janv—1m

OSCAR BERCIER & Co,

Négociants Commissionnaires et importateurs.

1 janv—3m No 60 rue des Magasins, N. O

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux, et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés ou sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graine, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, saleurs, etc.

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Sucre, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc., en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—2 ...

Au Rocher de Cancale.

Encoignure St Louis et Dauphine.

MM. ARTHUR et DÉSIRÉ ... M. B. DASTINEL ... La maison restera ouverte toute la nuit.

Chien égaré.

Parti le 6 courant, de ma résidence, No ... de la rue Chippewa, un BULL DOG blanc, ayant des taches jaunes ... portant un collier ... $5 livres ... FRANÇOIS DOURS. 9 fév—3

Fin de Saison!

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux clients et au public en général, qu'ils mettront en vente, à partir de ce jour, ... VETEMENTS D'HIVER TOUT FAITS, Pour hommes et enfants ...

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.

... Draperie, Casimir français, ... CORNISE & LEBLANC, 265, rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. Nouvelle-Orléans. 30janv—1m

GRANDE REDUCTION

Gants Jouvin à $2.

Le soussigné offre à vendre le véritable JOUVIN à $2 la paire.

Importation directe

de CHEVEUX des maisons d'Arnoult, PELLERET et ...

Toutes sortes de Fournitures pour Coiffeurs. PERRUQUES DE THEATRE ET DE BAL, pour rouge et à vendre.

Aussi—Grand assortiment de CANNES FRANÇAISES, PARAPLUIES, OMBRELLES, BÉQUILLES, &c., &c.

PARFUMERIE FRANÇAISE.

Bel assortiment de PIPES écume et racine, MASQUES SOIE, GROTESQUE, &c. Grande nouveauté.

J. G. BERNEI. 2 fév—... Rue ... St Charles.

Avis aux Facteurs et Marchands Commissionnaires.

PRIX COURANT des Produits et Provisions, publié le Samedi matin.

CE Prix Courant, publié en français, est spécialement destiné aux facteurs ... de tous les produits ... Ordres laissés au No ... Passage de la Bourse ... 30 janv—1m PP

A Vendre par A. ROCHEREAU & Co.

16 & 18, rue Saint Louis.

10 QUARTS pipe EAU DE VIE Castillon 1815.

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c., constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentés de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No 9, 16 nov ... à côté de Baronne, N. O.